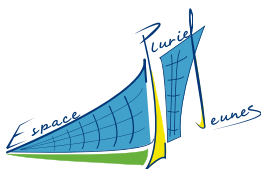


ESPACE PLURIEL JEUNES



● ● ● **LE GUIDE** ● ● ●

POURQUOI DEVENIR ADHÉRENT ?

Depuis 1994, l'association **Espace Pluriel Jeunes** s'engage auprès de la jeunesse istréenne âgée de 15 ans à 25 ans.

L'adhésion annuelle te donnera accès aux services proposés dans cette brochure. Les aides financières sont réservées aux Istréens.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1 photo d'identité récente
- Ta pièce d'identité
- 5 euros



LES AVANTAGES

CARTE EPJ

PARC INFORMATIQUE

Ouvert tous les jours de 9h30 à 17h45
Son utilisation ne doit pas dépasser
2h/jour. (Jeux vidéo, pack office, internet,
impression 10cts/feuille.)

BILLETTERIE

- Tu peux retirer 2 places maximum de
chaque par semaine :
 - Cinéma le Coluche 4,50 €
 - Stade nautique 1,25 €
 - Laser Game et Jorky Ball 4,00 €
 - Réduction Bowling 1,50 €
- Bon Cadeau Boutiques d'Istres 8€
(valeur de 10€, 1 bon par semaine)



Des tarifs préférentiels
pour les commerces de
la ville d'Istres



LES ESPACES

INFORMATIONS

- Etudes, métiers, diplômes, stages, emplois
- Partir à l'étranger, Europe
- Bénévolats, chantiers jeunes
- Culture, loisirs
- Droits, vie pratique
- Mobilité, logement
- BAFA / BAFD
- Environnement
- Presse quotidienne et revues
- Petites annonces ...

POINT D'INFORMATION JEUNESSE



Fiches actual Cidj à disposition pour informer et orienter



Tu as besoin d'une info ?
On te répond !



PRÉVENTIONS

La jeunesse est un moment de ta vie où tu seras amené à vivre des étapes parfois difficiles. Être bien écouté et orienté est essentiel. D'où l'importance, dans notre structure, de pouvoir fournir des réponses aux questions que tu te poses. Nous disposons d'un panel d'informations et de brochures à ta disposition.

Des thèmes comme la sécurité routière, les addictions (la drogue, les médicaments, l'alcool), les IST, la cyberdépendance, la contraception, l'environnement ...

sont autant de sujets auxquels tu peux être confronté.

De plus, si tu ne sais pas à qui t'adresser et que tu as besoin d'avoir un interlocuteur, l'équipe de L'Espace Pluriel Jeunes t'oriente vers une structure adaptée.



Des préservatifs sont à disposition
gratuitement

DÉTENTES

- Télévision
- Jeux de société
- Animations
- Magazines

ÉCHANGES

- Ecoute jeunes
- Travail (tables, manuels scolaires, ordinateurs ...)
- Forum (théâtre, projection, intervention ...)
- Exposition (artistique, environnementale ...)

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Valoriser l'obtention du permis de conduire est l'une des missions majeures de l'Espace Pluriel Jeunes. Etape obligatoire vers l'autonomie, le permis de conduire est un sésame incontournable pour l'entrée dans une vie active et autonome.

**Conscient de cela,
L'EPJ TE PROPOSE UNE AIDE FINANCIÈRE DE 136€.**

5 ÉTAPES

sont essentielles à la
CRÉATION DE TON DOSSIER :



1 ÊTRE INSCRIT

auprès de la Préfecture depuis moins de 4 mois (document délivré par l'auto-école).

2

VENIR CRÉER TON DOSSIER À L'ESPACE PLURIEL JEUNES AVEC :

- Ta carte EPJ à jour de cotisation (nouvel adhérent : 5€, 1 photo, 1 pièce d'identité)
- Attestation d'inscription au permis de conduire avec le numéro NEPH
- Ton certificat de scolarité si tu es mineur
- Ta carte électorale si tu es majeur

3 RÉALISER UN ACTE DE BÉNÉVOLAT.

4 APPORTER TES JUSTIFICATIFS DE RÉUSSITE

DU PERMIS B

Reviens vers nous avec ton permis provisoire, la facture acquittée de l'auto-école et ta carte EPJ.

DU PERMIS AAC (CONDUITE ACCOMPAGNÉE)

• *Tu as obtenu l'attestation de fin de formation initiale ?*

Apporte-nous ce document avec la facture acquittée de l'auto-école et ta carte EPJ.

Un premier règlement d'un montant de 68€ te sera versé.

• *Dès l'obtention de ton permis*, présente-nous ton permis provisoire, la facture acquittée de l'auto-école et ta carte EPJ.

5 ASSISTER OBLIGATOIREMENT

à une réunion de prévention sur la «sécurité routière» (durée : 2h00)

Suite à cette réunion, ton aide financière te sera entièrement reversée (136 € permis B ou 68 € AAC).

IMPORTANT :

Tu as 4 mois pour créer ton dossier à l'EPJ à compter de la date d'inscription auprès de la préfecture.



Un professionnel à ton écoute avant de prendre la route !

AIDE AUX ETUDES SUPÉRIEURES

L'EPJ peut participer à la prise en charge d'une partie de tes frais d'inscription à l'école ou à l'université, en cursus de formation initiale.

Ces établissements doivent **obligatoirement être agréés par l'État**. D'un montant de 128 €, cette aide peut être demandée 4 fois au maximum, de bac +1 à bac +4 (un seul redoublement accepté).

**LA DEMANDE D'AIDE SE FAIT DU
1^{ER} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE**

POUR CRÉER TON DOSSIER, IL TE FAUDRA :

- Ta carte EPJ à jour de cotisation
- Ta carte d'électeur si tu es majeur
- Ton certificat de scolarité de l'année scolaire en cours



+ Transmettre ton expérience lors de notre événement



IMPORTANT :

Toi seul peux créer et retirer ton aide financière
sauf si tu fais tes études à l'étranger.
Ton aide pourra être retirée après la réalisation
de ton acte de bénévolat.

COUP DE POUCE

ATTENTION :
LES PLACES SONT LIMITÉES

Dispense bénévolement de séances d'accompagnement de soutien scolaire aux collégiens et aux lycéens. Majoritairement de nature méthodologique, ce C2P permet de recevoir une aide personnalisée et d'être soutenu dans un contexte moins institutionnel que celui de l'école.

En échange des séances reçues, les élèves s'engagent à effectuer un acte de bénévolat.

LES COUP DE POUCE :

- **À L'ANNÉE** : 2h par semaine, hors vacances scolaires. Inscriptions dès la rentrée scolaire par le biais de l'établissement pour les collégiens et par les lycéens eux-mêmes.
- **VACANCES** : 3x2h maximum, sur inscription au préalable, durant les vacances scolaires de Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps.



Bénévole : Une expérience appréciée sur le CV
Elève : Aide scolaire en dehors du cadre de l'école

AIDE AU LOGEMENT

*Tu vas bientôt emménager dans un nouveau logement ?
L'installation est onéreuse ?*

**TU PEUX BÉNÉFICIER
D'UN PRÊT SANS INTÉRÊT DE 915 € MAXI.**

POUR FAIRE TON DOSSIER, IL TE FAUDRA :

- Ta carte EPJ à jour de cotisation
- Un bail de moins de 2 mois (si non encore signé, le règlement du prêt est fait à l'ordre du bailleur)
- Ta carte d'électeur
- 12 chèques de remboursement (chéquier à ton nom)

TU DOIS AUSSI VENIR AVEC UN GARANT QUI DEVRA FOURNIR :

- 4 chèques (encaissés par trimestre si tu es défaillant dans tes remboursements)
- Une pièce d'identité
- Justificatif de ressources (fiche de paie).



Si ton dossier est complet, ton aide sera disponible sous une semaine maximum



IMPORTANT :

La présence du garant est obligatoire à la signature des documents.

En contrepartie de cette aide,
un acte de bénévolat devra être effectué.

*Envie de voyager ? Découvrir des pays ?
Partir en vacances ? Apporter une aide humanitaire ?
Créer ton premier album musical ? Et bien d'autres !
Avec l'EPJ, c'est possible !*

VIVEZ VOS PASSIONS

*Nous pouvons t'aider à la concrétisation de ton projet
grâce à une aide financière ou matérielle.*

POUR CELA, RIEN DE PLUS SIMPLE :

Il te suffit de retirer un dossier
qui t'expliquera comment élaborer ton projet.
Une commission se réunit tous les 2 mois
et déterminera l'aide qui te sera accordée.

Chaque année, de nombreux jeunes Istréens
ont la chance de vivre leurs passions.



Notre animateur
t'accompagne pour la
bonne réalisation de
ton projet



HORAIRES

DE NOVEMBRE À MAI :

ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 18h00

(fermeture les samedis pendant
les vacances scolaires)

DE JUIN À OCTOBRE :

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h00

Retrouves-nous sur Facebook
et sur notre site internet
www.epj.fr



ESPACE PLURIEL JEUNES

16, Place Champollion - 13800 Istres

Tel : 04.42.56.25.19

Fax : 04.42.56.24.98

E-mail : epj@wanadoo.fr



Ville d'ISTRES
www.istres.fr

